

## Les lauréats du Prix de l'ANDAM 2017 soutenus et parrainés par Le DEFI

**Y-Project remporte le grand prix, Avoc le label créatif et Euveka le prix Innovation. Ils ont un point commun : Tous sont soutenus par Le DEFI, le Comité professionnel de développement et de promotion du secteur de l'habillement, qui joue ici son rôle principal de soutien et de promoteur du secteur de l'habillement, en choisissant de soutenir financièrement des jeunes talents prometteurs et innovants.**

L'ANDAM, l'Association nationale pour le développement des arts de la mode, dont le DEFI est membre fondateur aux côtés du Ministère de la Culture, a été créée en 1989 par Nathalie Dufour. Il a pour mission, selon Pierre Bergé, son président, de « repérer les talents émergents de la création contemporaine ». Cette année, le jury du Prix de l'Andam, composé d'experts reconnus du secteur de la mode, a récompensé des jeunes talents, pépites connues et soutenues par le DEFI.

Y project et Avoc sont soutenus par le DEFI au travers de leur participation aux Designers Apartment, un showroom permettant aux jeunes marques prometteuses de rencontrer des acteurs et acheteurs influents du secteur de la mode, mais aussi dans le financement des défilés de ces deux marques.

Pour Euveka, le soutien du DEFI s'est traduit par un partage d'informations technologiques importantes et par une mise en relation avec l'incubateur innovation Créative Valley.

**Les prix reçus par Y-Project, Avoc et Euveka concrétisent l'utilité et la pertinence du DEFI à la fois comme soutien financier, promoteur de l'innovation et réseau partagé dans l'écosystème de la Mode.**

Pour Gilles Elaouf d'Y PROJECT, « le DEFI nous a aidé à chaque étape de notre développement et a été un soutien constant pour Y/PROJECT. Depuis l'assurance-crédit pour obtenir des prêts bancaires, les crédits par l'intermédiaire de l'IFCIC au financement d'actions promotionnelles comme l'aide à l'organisation des défilés homme et femme à Designers Apartment, où nous avons été présents pendant 4 saisons, la présence de Clarisse Reille et de son équipe a été constante, bienveillante et pleine d'encouragements. »

En ce qui concerne Avoc, Bastien Laurent nous précise qu'ils sont partis de rien : « Depuis le début, nous autofinçons nos collections en proposant des services de scénographie et de set design. Dès les premiers mois, le DEFI s'est avéré un soutien majeur :

- En 2014, sur le showroom Designers Apartment. Cela nous a donné une visibilité conséquente et des premières commandes clés (Les Galeries Lafayette Paris).
- En 2015, pour le salon MAN et notre présence digitale sur la plateforme Le New Black.
- En 2016, pour la production de nos défilés à la Fashion Week Homme à Paris.

**Cette année, nous avons été récompensés par le prix du label créatif de l'ANDAM dont le DEFI est une fois de plus partenaire.**

Le DEFI a été un accompagnement stratégique et un mentoring indispensable à notre développement en France et à l'international.

Selon nous, cet accompagnement est pertinent car il ne standardise pas la prise de parole des jeunes maisons françaises. A titre d'exemple, le DEFI ne nous fournit pas un lieu standard pour le défilé et nous continuons à chercher le lieu qui correspond le mieux à l'identité de la collection.

Le DEFI est un soutien dosé qui nous oblige à rester particulièrement autonomes et entrepreneurs. Enfin, et il faut évidemment le souligner, c'est un accompagnement au mérite.

A moyen termes, nous espérons pouvoir continuer à nous développer avec l'aide du DEFI, via notamment des opérations tel que IFM Labels, programme d'accompagnement et de mentoring pensé par l'IFM et soutenu par le DEFI. »

« Etre soutenue par le DEFI Mode c'est avoir un parrain du secteur public hors pair qui ouvre des portes que nous seuls nous ne pourrions ouvrir. C'est avancer en donnant confiance à ces futurs clients en montrant que l'on est soutenu par une autorité en la matière. C'est un accélérateur de performance, un miroir de l'éco système pour nous aider à tous rayonner et interagir pour créer les synergies et ainsi croître tous ensemble. Le DEFI est, depuis l'origine, un acteur majeur de notre développement »  
Audrey-Laure Bergenthal – EUVEKA

Pour Clarisse Reille, directrice du DEFI, « c'est une vraie émotion de voir la reconnaissance de professionnels du secteur pour le travail de ces créateurs de talent que nous avons soutenus et accompagnés dans leur développement et qui ont su se révéler ».

**A PROPOS DU DEFI :** Le DEFI – La Mode de France – est le Comité professionnel de développement et de promotion du secteur de l’Habillement.

Il a été institué par un décret du Ministre de l’Economie, des Finances et de l’Industrie du 20 décembre 2000. Il prend la suite du Comité de Développement et de Promotion du Textile et de l’Habillement créé en 1984. Il a une mission d’intérêt générale.

Il a pour mission de favoriser toute initiative à caractère collectif en participant au développement le secteur de l’habillement, notamment via le financement de jeunes marques et de formation des créateurs.

Il finance aussi des défilés, des formations comme le programme START de l’IFM, le showroom Designer Appartement, les participations à des salons internationaux, des études et des veilles du marché. Il valorise l’image de la France à l’étranger, en soutenant l’exportation et la valorisation de la création française. Il a aussi mis en place un fond de garantie pour les jeunes entreprises.

Aujourd’hui il se tourne particulièrement vers les initiatives innovantes. Mettant un point d’honneur à encourager la jeune création française à se tourner vers les nouvelles technologies et les sensibiliser aux nouveaux business model dans un monde en constante mutation.

Retrouvez nous sur notre site <http://www.defimode.org/>

Suivez-nous sur :

TWITTER @defilamode

FACEBOOK @defimode

INSTAGRAM @DEFI\_LA\_MODE\_DE\_FRANCE

